

Axes intervention CLAS

Pour pouvoir bénéficier d'un financement de la branche famille au titre de la Ps Clas, les projets doivent répondre aux différents critères définis dans le référentiel national de financement des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas).

Ainsi, les projets Clas doivent obligatoirement développer de manière cumulative les 4 axes d'interventions prioritaires suivants et développer des actions en réponse aux objectifs opérationnels suivants :

- **Axe d'intervention en direction des enfants et des jeunes**
- **Axe d'intervention auprès des parents**
- **Axe de concertation et de coordination avec l'école**
- **Axe de concertation et de coordination avec les différents acteurs du territoire**

➤ **Sur l'axe d'intervention en direction des enfants et des jeunes :**

Fournir aux enfants et aux jeunes un appui et une méthodologie au travail scolaire

Leur permettre d'élargir leurs centres d'intérêt en mobilisant les ressources locales (bibliothèques médiathèques, etc.) et en organisant des sorties culturelles (musées, exposition, etc.)

Leur permettre d'élargir leurs centres d'intérêt en développant leurs capacités de vie collective

Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide au sein du groupe Clas

Organiser un suivi régulier des présences des enfants (ex/mise en place de cahiers de présence et/ou de fiches individuelles de suivi)

➤ **Sur l'axe d'intervention auprès des parents :**

Organiser des temps d'information sur les objectifs et le contenu des actions Cls au moment de l'inscription des enfants

Mettre en place des temps de convivialité enfants/parents

Informier et accompagner les parents dans leur compréhension des codes de l'école

Orienter les parents vers d'autres partenaires du territoire (ex/ acteurs du soutien à la parentalité)

Associer les parents à l'accompagnement proposé à leur enfant par des échanges informels réguliers

➤ **Sur l'axe de concertation et de coordination avec l'école**

Etablir des relations avec les directeurs d'établissements, et ou conseillers principaux d'éducation, et ou les enseignants

Etablir une collaboration avec les équipes éducatives pour l'orientation des enfants vers le Clas

Organiser une réunion de concertation avec les équipes éducatives en amont de la mise en place du projet et lors du bilan

➤ **Sur l'axe de concertation et de coordination avec les différents acteurs du territoire :**

Être en relation avec d'autres associations ou partenaires du secteur.